

Dilemmes et indécision des stratèges de la Grande Guerre

04/10/13

L'année 2014 marquera le centenaire de la Première Guerre Mondiale. L'occasion de revenir sur les premiers instants de ce conflit en Belgique. Le récit passionnant de Christophe Bechet, Docteur en Histoire de l'Université de Liège, nous immerge au cœur de l'histoire de notre pays par une reconstitution minutieuse des journées qui ont précédé la violation de la neutralité du territoire belge. Revenant sur les décisions prises par les grands stratèges de cette époque, le jeune historien met en évidence les hésitations et controverses auxquelles furent confrontés ces derniers à quelques heures seulement du début des hostilités.



Quels sont les éléments qui ont influencé les choix posés par les principaux stratèges belges au moment de l'entrée en guerre en août 1914 ? Que ce soit de façon consciente ou inconsciente, les choix posés par les officiers et le haut commandement belge au moment de l'entrée en guerre en 1914 sont le fruit des environnements culturel et stratégique fréquentés. Leur formation à l'école de guerre, la lecture de revues militaires ou la connaissance de l'histoire militaire des décennies précédentes ont influé sur les décisions prises.

Mettant l'accent sur les environnements du combattant, l'article (1) de **Christophe Bechet** s'inscrit dans le cadre d'un cycle de conférences sur l'expérience combattante du XIXe au XXIe siècle. Organisées par le Professeur François Cochet de l'Université de Lorraine (Metz), ces journées d'étude ont pour objectif d'établir une typologie de l'expérience combattante des soldats, jusqu'alors peu considérée. Alors que l'histoire a

toujours privilégié l'étude des conditions stratégiques, diplomatiques ou économiques des guerres, le cycle « Expérience combattante » modernise l'approche actuelle de la guerre en explorant les différentes dimensions de l'expérience du combattant confronté au champ de bataille. En novembre 2013, la quatrième édition de ce programme, dont le compte-rendu est disponible sur le site des [éditions Riveneuve](#), s'intéressera aux environnements du combattant. La quatrième édition s'intéressera aux traumatismes physiques et psychologiques du combattant.

Pour explorer l'environnement intellectuel des stratèges belges, l'historien liégeois propose une approche moderne de sources militaires connues, comme les souvenirs d'officiers supérieurs, et moins connues, notamment des rapports sur la défense de la fortification de Liège et des études stratégiques issues du [Fonds Moscou](#) conservé au [Musée Royal de l'Armée](#) à Bruxelles.

Trois grandes interrogations traversent son article : Quand l'armée belge doit-elle mobiliser ? Quelle attitude doit-elle adopter après la mobilisation ? Faut-il qu'elle réalise la jonction avec une armée de secours en cas d'invasion ? Ces questions sont celles qui se posent au Roi Albert I et à son entourage durant les trois premières semaines du conflit. Si la phase de mobilisation est relativement bien préparée, ce n'est en revanche pas le cas des opérations qui doivent lui succéder.

Lorsque la guerre éclate, la Belgique ne dispose pas de plan de guerre bien défini, à la différence de l'Allemagne et de la France, dont les plans sont prêts de longue date. La direction supérieure du corps d'état-major a bien établi des documents théoriques mais ceux-ci, par manque d'organisation ou de volonté, n'ont jamais été traduits de façon concrète et pragmatique. Par exemple, aucun plan de transport des soldats belges après la phase de mobilisation n'a été mis au point. Le ministère des chemins de fer n'a pas été prévenu du nombre d'hommes à transporter, de la quantité de trains à réserver ou encore des itinéraires à prévoir. Une part d'anarchie et d'inconnue règne donc en Belgique à quelques heures du début de la Grande Guerre.

Une des raisons qui peut être avancée pour expliquer ce manque d'organisation est la récente restructuration de l'armée belge. En 1909, une première loi amène une modification au système de recrutement des effectifs de l'armée. Imposant le service militaire à un fils par famille, elle met fin au système du tirage au sort et du remplacement qui prévalait jusqu'alors. Celui-ci permettait aux malchanceux du sort de se faire remplacer moyennant finance. En 1913, Albert I généralise le service militaire. Pour que ces mesures atteignent leur plein effet, plusieurs années auraient cependant été nécessaires. En 1914, les futures générations de recrutés n'ont pas encore eu le temps de gonfler les effectifs de l'armée, c'est pourquoi les plans ne sont pas au point. S'ajoute à ce manque d'organisation et de prévoyance, un profond désaccord doctrinal entre les principaux officiers d'état-major. Aux premières heures de la guerre, subsistent de nombreux débats sur la date de mobilisation, le lieu de concentration de l'armée, l'ennemi à combattre ou encore le lieu de retraite des troupes. Durant les premières semaines du conflit, le souverain belge et ses conseillers sont confrontés à des dilemmes majeurs relatifs à la défense du territoire.

Quand mobiliser ?

Un critère essentiel détermine la date de mobilisation : il ne faut pas mobiliser trop tard. Afin d'éviter une attaque surprise à travers le territoire belge, les officiers veulent être prêts avant les Allemands et les Français. Si notre territoire était envahi trop tôt, sa taille réduite permettrait à l'assaillant de désorganiser tout le système de mobilisation et de s'emparer des principales voies de communication en un laps de temps très court. « *Il suffirait d'une attaque de cavalerie bien menée pour que l'ennemi se retrouve en quelques heures à Liège, fasse sauter une ligne de chemin de fer ou s'empare d'un fort* », révèle Christophe Bechet.

Se basant sur l'expérience acquise par la diplomatie belge lors de conflits antérieurs, certains officiers éprouvent cependant des réserves à l'idée de mobiliser trop tôt. Un empressement trop marqué à mobiliser pourrait être interprété par les Français et les Allemands comme un signe de défiance, voire d'hostilité à leur égard. D'autant plus que, lorsque la Belgique mobilise, les Allemands et les Français ne se sont pas encore déclarés la guerre. Le risque d'aviver les tensions et de précipiter le déclenchement du conflit est donc élevé. En dépit de ces scrupules, la mobilisation est ordonnée le 31 juillet 1914, suffisamment d'éléments permettant de prévoir une guerre imminente. Un jour plus tard, la France et l'Allemagne mobilisent à leur tour.



Concentrer à la frontière menacée ou au centre du pays ?

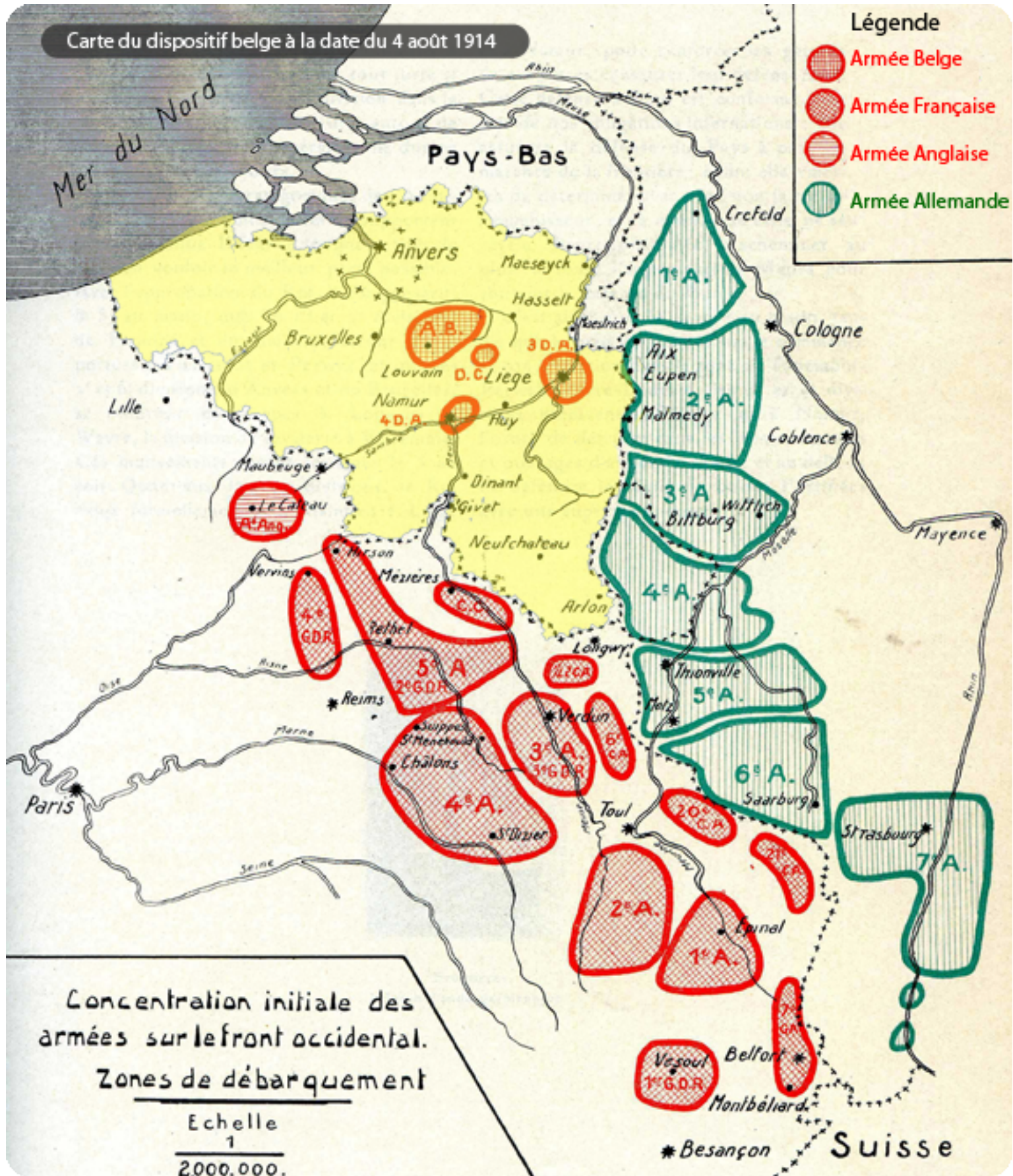
Au sein du corps d'état-major, un vif débat divise les partisans d'une concentration à la frontière et les partisans d'une concentration au centre du pays. Alors que les premiers sont favorables à une grande mobilité de l'armée vers la frontière menacée, les seconds privilégient une position relativement fixe, proche du camp retranché d'Anvers.

Clé de voûte du système défensif belge, le camp retranché d'Anvers est choisi en 1859 comme lieu de retraite de l'armée belge. Dépôt de vivres et de munitions, cette position fortifiée est également « *le dernier point où l'armée peut reculer et essayer de défendre la souveraineté nationale, l'endroit où toutes les forces doivent se replier une fois qu'elles ont résisté à l'envahisseur* ». Le camp laisse la possibilité d'un appui des Britanniques, susceptibles de débarquer à Anvers par l'embouchure de l'Escaut.

L'adoption d'une position proche d'Anvers s'avère un choix prudent. Il est défendu par le chef d'état-major général, Antoine de Selliers de Moranville. Celui-ci propose un système de défense relativement classique, avec un positionnement attentiste au centre du pays. A son avis, l'armée doit attendre que l'adversaire viole une frontière et éventuellement ensuite se porter à sa rencontre sans jamais trop s'éloigner d'Anvers. Cette position centrale doit permettre d'éviter aux troupes d'être encerclées par l'ennemi et coupées de leur base.

A l'opposé, le sous-chef d'état-major, le Baron Louis de Ryckel, prône une conception novatrice de la défense du territoire belge. Contrairement aux idées en vigueur jusqu'alors, il envisage une défense beaucoup plus offensive vers la frontière menacée. Il refuse l'abandon d'une partie du territoire à l'ennemi au profit de sa défense dans son intégralité. Le retrait vers Anvers doit être décidé uniquement en dernier recours. Pour de Ryckel, il est possible de connaître à l'avance d'où viendra le danger, notamment grâce aux avertissements du personnel diplomatique en poste en Allemagne et en France. L'armée doit se porter vers la frontière menacée afin d'éviter qu'une bonne partie du pays ne soit envahie. Sans s'être jamais entretenu avec de Ryckel, le capitaine Emile Galet, conseiller militaire du Roi, arrive aux mêmes conclusions. Il est lui aussi favorable à une défense plus rapprochée de la frontière. Les mémoires de ces deux stratèges révèlent qu'ils pensaient depuis longtemps que le danger viendrait de l'Allemagne plutôt que de la France. Raison pour laquelle ils voulaient concentrer les troupes près de la Meuse, à Liège et Namur.

L'ultimatum de l'Allemagne, le 2 août 1914, est presque vécu comme un soulagement. Il permet de se prononcer de manière catégorique sur la frontière à défendre, et donc sur le lieu de concentration de l'armée. Au vu des dissensions qui parcourent les rangs de ses officiers, le roi Albert I joue le rôle d'arbitre. Conformément à la tradition, peu de sources rendent compte de l'avis du souverain. Comparant les mémoires du Baron de Ryckel et de Selliers de Moranville, Christophe Bechet met en évidence certaines contradictions : *« Les deux stratèges semblent chacun d'avis que le Roi est favorable à ses convictions. Mon opinion est que le Roi en tant que souverain, tente de ne pas froisser les susceptibilités de chacun »*.



Peu avant le début du conflit, Selliers de Moranville met en place un plan qui ne plaît visiblement pas au Roi. Quand le souverain en prend conscience, le plan est déjà enclenché. La direction des chemins de fer a été prévenue en dernière minute et les officiers travaillent depuis trois jours sur le plan de transport. Chaque minute compte au début de la guerre. Il est donc trop tard pour faire demi-tour et changer de stratégie. Une position médiane est finalement adoptée. Même s'il ne lui convient pas parfaitement, le Roi accepte le plan, le modifiant toutefois légèrement pour placer deux divisions sur la Meuse à Liège et à Namur.

Si l'on en sait peu sur le rôle exact du Roi, la lecture des mémoires de ses principaux conseillers permet de faire quelques suppositions à ce sujet : *« Je suis convaincu que c'est lui qui a le dernier mot, révèle Christophe Bechet. C'est purement hypothétique mais je pense qu'il a peut-être mal géré les choses au moment de l'entrée en guerre. Il s'est dit que Selliers de Moranville ferait son boulot convenablement mais, influencé par De Ryckel et Galet, il a fini par se rendre compte un peu tard que ses conceptions étaient dangereuses. Il a pris un entre-deux. La question que je me pose est : est-ce que le Roi, avec ses nombreuses responsabilités dans des domaines multiples, était aussi bien formé que ses propres officiers pour comprendre au mieux cette situation stratégique ? Le Roi était probablement surchargé de travail, ce qui expliquerait les cafouillages survenus au début du conflit. Mais c'est une hypothèse. »*



La jonction avec la France ou le repli vers Anvers

Le 4 août 1914, soit deux jours après l'ultimatum allemand, la Belgique est envahie par l'Allemagne. Internationalement reconnue comme le premier lieu de combat de la guerre 14-18, Liège se situe dans le viseur allemand. La prise de Liège est un « Handstreich », ce que l'on appelle en langage militaire un « coup de main ». Les Allemands veulent s'emparer de la ville aussitôt la guerre déclarée à la Belgique. En cas de

résistance, Liège deviendrait un véritable verrou empêchant le plan allemand de se dérouler dans de bonnes conditions, avec le risque éventuel que les Français et les Anglais n'y rejoignent les Belges. À la ceinture de Liège, les intervalles entre les forts sont connus pour être des points faibles. Sans résistance organisée de la part des Belges, ils peuvent être facilement franchis et permettre aux Allemands d'atteindre le cœur de la ville. Le Handstreich ne se déroule cependant pas de la manière prévue par les Allemands. Grâce à la mobilisation anticipée du 31 juillet, les Belges parviennent à organiser la défense de la ville. En revanche, les Allemands prennent vite le dessus sur les Belges, en raison notamment d'un défaut de communication. Dès le 6 août, pensant la ville prise, le lieutenant général Leman ordonne le repli des troupes, alors qu'une seule brigade allemande occupe en fait la ville.

En vertu de son statut de pays neutre, la Belgique envoie alors un appel aux puissances garantes, signataires du Traité des XXIV articles (établi en 1831 et légitimé en 1839). L'erreur malheureuse du général Leman entraîne le repli progressif puis, à défaut des appuis attendus, la retraite définitive de l'armée vers le camp retranché d'Anvers dès le 18 août 1914. Trop éloignée pour que les Belges résistent aux côtés des Français, cette position est source de tension. Les officiers français ne comprennent pas que les Belges ne réalisent pas la jonction avec leurs troupes, tandis que le Roi Albert I reste pour sa part soucieux de préserver la neutralité du pays. Par la suite, la chute d'Anvers précipite les Belges derrière l'Yser, où l'appui des troupes françaises devient indispensable. Quatre années de résistance suivront. Jusqu'à la fin du conflit, la Belgique conservera son statut de pays neutre, s'inscrivant comme simple cobelligérant des Puissances alliées.

(1) « *A la recherche d'une doctrine stratégique : L'invasion de la Belgique en 1914 à la lumière de l'environnement intellectuel des stratèges belges depuis 1839* » in François Cochet (dir.) *Expériences combattantes XIXe - XXIe siècles*. Tome 3 : Les environnements du combattant